

**REQUETE EN VUE DE LA DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX
AVANTAGES PARTICULIERS**

A Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Montpellier

Le soussigné, Philippe Raybaud, Avocat, 35 Boulevard des Capucines – 75002 PARIS, agissant au nom et pour le compte de la société par actions simplifiée URBASOLAR, au capital de € 37.000, dont le siège social est sis 10, Parc Club du Millénaire – 1025, rue Henri Becquerel – 34000 Montpellier, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro 492 381 157 et représentée par son président, M. Etienne LADOUGNE,

A l'honneur de vous exposer :

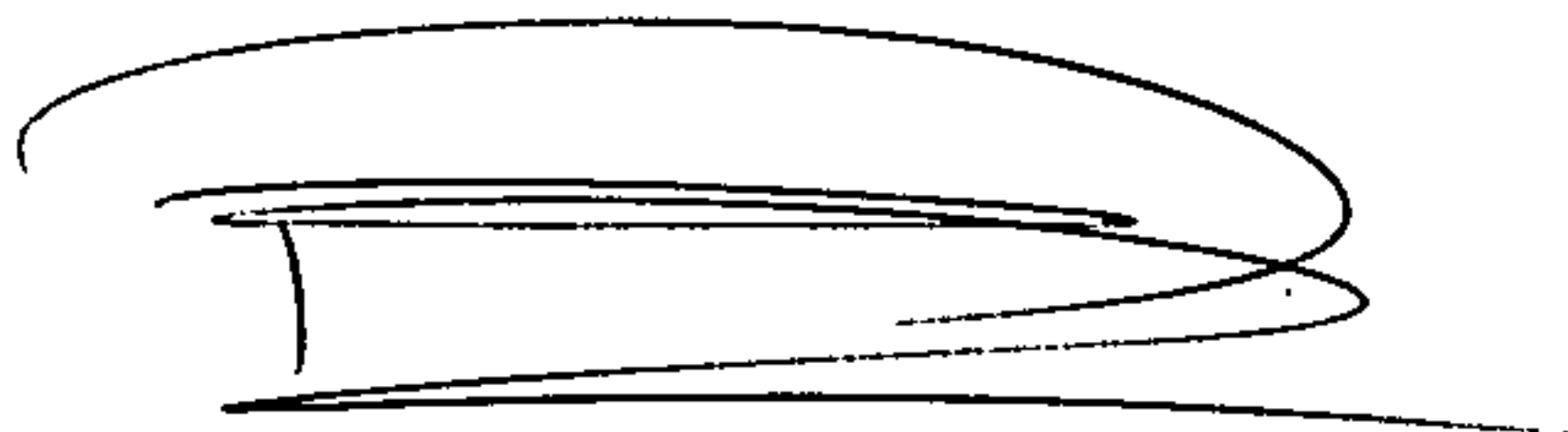
- que le capital social de la société URBASOLAR est actuellement divisé en 1.000 actions toutes de même catégorie, chacune de valeur nominale de € 37 et entièrement libérées ;
- qu'elle envisage d'ouvrir son capital à un fonds d'investissement ;
- que ladite société procédera, pour ce faire, à une augmentation de capital d'un montant total de € 4.000.000 ;
- que cette augmentation de capital sera réalisée par l'émission et la création d'actions nouvelles, et que ces actions seront divisées en deux catégories :
 - des actions ordinaires émises à la hauteur de € 3.000.000
 - et des actions de préférence à hauteur de € 1.000.000
- que les actions de préférence ainsi émises seront réservées en totalité au fonds d'investissement entrant dans le capital social.

Les actions de préférence à émettre seront assorties de droits financiers, notamment d'un droit sur le boni de liquidation.

C'est pourquoi, le requérant sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de bien vouloir désigner un commissaire aux avantages particuliers en application des dispositions des articles L.228-11 et suivants, L.225-147 et R.225-136 du Code de Commerce.

Une note annexe décrivant la société URBASOLAR est jointe à la présente requête.

Fait à Paris
Le 16 juin 2008
En quatre exemplaires

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Philippe Raybaud
Avocat à la Cour

	SOCIETE URBASOLAR
ACTIVITE	La conception, l'étude du financement, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, la mise en service et la maintenance de toute installation de production ou de distribution d'énergie, notamment dans le secteur de l'urbanisme.
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T. au 31/12/07	€3.370.282
ACTIF NET au 31/12/07	€296.628
TOTAL DU BILAN au 31/12/07	€2.246.038
NOMBRE DE SALARIES	3
NOMS ET ADRESSES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRE ET SUPPLEANT	<u>Titulaire :</u> Société AXIOME AUDIT 215, rue Samuel Morse – Le Triade 3 34000 Montpellier 332 835 131 RCS Montpellier Monsieur Frédéric CARROBE <u>Suppléant :</u> Monsieur Didier PONCET 215 rue Samuel MORSE 34965 Montpellier Cedex 2

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER
1 RUE PLACENTIN
34000 MONTPELLIER

ORDONNANCE
μ*****

NOUS, BERNARD CALCEI, PRESIDENT DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE MONTPELLIER,

VU LA REQUETE CI-CONTRE ET LES MOTIFS Y EXPOSES,

VU LES ARTICLES L 228-11 , L 228-15 ET L 225-147 DU CODE DE
COMMERCE ET R 225-7 ET R 225-136 DU CODE DE COMMERCE

ATTENDU QUE LES COMMISSAIRES AUX APPORTS SONT DESIGNES
PAR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL, STATUANT SUR REQUETE,

DESIGNONS MONSIEUR SEBASTIEN MARCO
3 L OREE DU BOIS 34270 LES MATELLES
EN QUALITE DE COMMISSAIRE AUX APPORTS DE LA SOCIETE

URBASOLAR
10, PARC CLUB DU MILLENAIRE
1025 RUE HENRI BECQUEREL
34000 MONTPELLIER
NUMERO RCS : 492 381 157
2006 B 1992

DISONS QUE LE COMMISSAIRE AUX APPORTS SUS-DESIGNE POURRA
SE FAIRE ASSISTER PAR UN OU PLUSIEURS EXPERTS DANS L'ACCOMPLISSEMENT
DE SA MISSION.

FAIT ET DONNE A MONTPELLIER LE 25/6/08

LE GREFFIER-ASSOCIE



LE PRESIDENT
A. GACHET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. GACHET', written over the printed name.